

Présentation brève et synthétique CA 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Compte administratif.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2020, disponible sur le site internet de la ville.

Le tableau ci-dessous concerne la réalisation de l'exercice 2020, impacté par la crise sanitaire Covid-19

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE DE FRESNES-SUR-ESCAUT	6 696 006,57	10 291 201,60	2 052 478,76	2 965 318,47
Total	6 696 006,57	10 291 201,60	2 052 478,76	2 965 318,47

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à court, moyen ou long terme.

Le compte administratif 2020 retrace les dépenses liées aux sections de fonctionnement et d'investissement réalisées au cours de l'année 2020

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses
Charges à caractère général : 1,66 M€
Charges de personnel : 3,81 M€
Subventions et participations : 0,72 M€
Autre : 0,51 M€

Recettes
Contributions directes : 4,35 M€
Dotations et participations : 3,27 M€
Excédent antérieur : 2,28 M€
Autre : 0,39 M€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses
Immobilisations corporelles: 1,20 M€
Dettes : 0,47 M€
Autre : 0,39 M€

Recettes
Dotations, fonds et réserves: 0,44 M€
Excédent antérieur : 2,11 M€
Autre : 0,41 M€

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer...

La section d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : celles faisant varier le patrimoine de la collectivité: acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, études et travaux ...

- en recettes : celles dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement en lien avec les projets d'investissement retenus...

- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
COMMUNE DE FRESNES-SUR-ESCAUT	6 625 209,05
Total	6 625 209,05

La commune n'avait pas réalisé d'emprunt depuis 2009.

En 2019 est réalisé un emprunt de 1.000.000€ sur 20 ans, à taux fixe, notamment pour le financement des travaux tels que projetés sur les bâtiments scolaires en lien avec la Dotation Politique de la Ville, la réhabilitation des Cités Hardy & Ballanger, la réhabilitation du dojo Delaune.

Un prêt-relais subvention est également réalisé en 2019 pour 1.369.902€ - conformément aux notifications reçues -, à taux variable et remboursement du capital in fine (possibilité de remboursement anticipé).

Ces deux tableaux intègrent les deux réalisations d'emprunt.

La population 2017 est retenue pour ce graphique, soit 7667 habitants.

Le prêt relais n'augmente que provisoirement l'encours de la dette.

La commune demeure actrice de son investissement.

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

